

**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Québec, le 2 juillet 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CENTRES INTÉGRÉS ET DES CENTRES INTÉGRÉS UNIVERSITAIRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, À LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL, À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES

Mesdames,  
Messieurs,

En raison de la diminution du nombre de cas de COVID-19 et du déconfinement progressif en cours au Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux souhaite transmettre de nouvelles consignes concernant les services de répit à domicile avec nuitées et en Maisons de répit. Ces services sont nécessaires afin de dégager temporairement la personne proche aidante de son rôle d'accompagnement et ainsi lui permettre de refaire le plein d'énergie, de se reposer ou de s'acquitter de ses obligations personnelles. Des précautions particulières devront être prises pour réduire le risque de transmission et protéger tant le personnel qui offre ces services que les usagers.

À noter que les recommandations formulées se basent sur les orientations ministérielles actuelles et le suivi des mesures de prévention et de contrôle des infections recommandées.

Les directives concernant les Maisons de répit remplacent celle du 20 mars 2020 alors que celles sur le répit à domicile avec nuitées sont entièrement nouvelles. Ces directives comportent de nouvelles informations et balises concernant :

- les mesures à mettre en place pour le personnel;
- les consignes à respecter avant, pendant et après le répit;
- les situations qui nécessitent de suspendre temporairement les services;
- la stratégie d'approvisionnement en équipement de protection individuelle;
- etc.

... 2

Ces directives ministérielles sont en cohérence avec les objectifs sanitaires mis en place par le gouvernement du Québec, tout en reconnaissant l'intérêt et le bien-être des personnes ainsi que la contribution des personnes proches aidantes qui apportent une aide ou un soutien significatif.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de vous assurer que ces orientations soient diffusées auprès des équipes et des partenaires concernés et mises en place de façon efficace.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Dominique Savoie

p. j. 2

c. c. Mme Martine Alfonso, Centre universitaire de santé McGill  
Mme Chantal Arsenault, Fondation Maison Gilles-Carle  
Mme Guylaine Martin, Baluchon Alzheimer  
Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints des centres intégrés et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

N/Réf. : 20-MS-05553-33